



Patrick VIGNAL  
Député de la 9<sup>e</sup> circonscription de l'Hérault



Je salue la prise de position du Gouvernement, prise suite aux négociations que nous avons eu mercredi 1<sup>er</sup> avril dernier à 14h30 à l'Assemblée Nationale avec la Ministre, **Marisol Touraine**. Cet échange a permis de supprimer la disposition dite " Véran ", intégrée dans le projet de loi de santé présenté par la Ministre **Marisol Touraine**.

De ce fait, la mention « *l'abus d'alcool est dangereux pour la santé* » restera définitivement inchangée.

De plus, le Gouvernement a consenti à retirer du projet de loi de santé toutes les autres dispositions ou amendements portant sur les boissons alcoolisées et ayant un lien avec la loi Evin, au bénéfice d'un statu quo sur cette question sensible.

Les dispositions intégrées par la voie de l'amendement Robillard, adoptées par la Commission des affaires sociales, seront également retirées et traitées dans le cadre d'un groupe de travail puis débattues dans un autre véhicule législatif.

**La politique de prévention et de lutte contre les excès liés à l'alcool menée par le Gouvernement ne sera donc pas « durcie » pour le secteur viticole.**

**Non, l'alcool n'est pas notre ennemi, mais nous devons tout de même assurer un exercice de prévention auprès de la jeunesse, pour la sensibiliser aux dangers liés à des consommations excessives d'alcool, il en va de sa santé.**

Le « binge drinking », les mélanges entre boissons fortes, sont des problèmes encore trop récurrents. Je les retrouve malheureusement à certaines périodes de l'année dans ma circonscription lors des fêtes votives dans les villages.

La vin et les autres boissons alcoolisées doivent rester un moment de plaisir, de partage et de convivialité entre ami(e)s. Ne diabolisons pas ce qui fait le symbole de la France dans le monde entier. Au contraire, continuons à le promouvoir, continuons à promouvoir notre savoir faire, nos traditions gastronomiques. La France est le pays « du bon vin et de la bonne bouffe ».

Notre future grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées représentera un des plus grands vignobles du monde, si ce n'est le plus grand. Le secteur viticole et le secteur touristique constitueront une part non négligeable de notre économie locale. Nous devons soutenir l'activité viticole dans leur conquête de nouveaux marchés.

Je tiens à remercier **Florent Boudié**, Député de la Gironde, les 64 parlementaires qui ont cosigné l'amendement, la Secrétaire d'Etat au Commerce, **Carole Delga**, et le Président de la région Languedoc-Roussillon, **Damien Alary**, pour leur soutien.

Patrick VIGNAL